



ÉDITO

Déjà Noël et bientôt 6 mois depuis notre dernière lettre. La démission de notre rédactrice en chef nous contraint à une légère modification d'organisation mais nous maintenons notre objectif de vous informer régulièrement sur la vie de notre village. Aussi, n'hésitez pas à consulter les sites internet dédiés :

<https://fr-fr.facebook.com/fericy>
et <https://fericy.fr/>

Durant la période estivale, nous avons pu déplorer comme malheureusement chaque année notre lot d'incivilités et de déchets sauvages dans notre commune. Ce n'est pas moins de cinq plaintes déposées en gendarmerie ! Nous serons intransigeants et nous déposerons autant de plaintes que nécessaire pour lutter contre ce phénomène qui coûte à la commune. Par ailleurs, un cambriolage a touché un Féricien pour la neuvième fois, c'est insupportable ! J'ai demandé à Hervé Despots et Corentin Fontaine de préparer le dossier de vidéo protection afin que l'on puisse le présenter rapidement aux Fériciens : cela ne règle pas tous les problèmes mais selon les données de la gendarmerie elle participe activement à la nette diminution des incivilités.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons réalisé des travaux dans notre école : la rénovation de l'entrée, la remise en peinture du portail et quelques réparations dans les salles de classe,

mais aussi l'acquisition de nouveaux ordinateurs financés par le regroupement pédagogique intercommunal et la collectivité au travers des subventions. Au total, ce n'est pas moins de 22 000€ que nous avons investi depuis le début du mandat pour le bien-être des élèves et de l'équipe pédagogique ! Ces dépenses concrétisent notre engagement à maintenir le bon niveau d'accueil de nos enfants et le bon état du patrimoine communal en attendant les grands travaux à venir !

Le dossier « cantine » suit son cours : une première rencontre avec les architectes a eu lieu en septembre afin de caler les derniers détails. Le projet de réfection de la toiture de l'église est dans les « starting block » pour un démarrage des travaux début de l'année prochaine. Nous avons la confirmation de la subvention octroyée par la DRAC qui couvre 50 % du montant HT des travaux soit 210 000 €.

Je tenais également à remercier, au nom de l'équipe de bénévoles, qui s'attache à rendre notre commune toujours plus accueillante, l'élan de sympathie de quelques Fériciennes et Fériciens qui apportent des friandises et des rafraîchissements à nos maçons d'un jour et à nos bûcherons d'un autre, qui font un travail remarquable en remontant le mur d'enceinte de notre domaine. Encore merci !

Vous l'avez déjà remarqué, le déménagement de la Mairie s'est or-

ganisé à la fin du mois de Novembre. Les abords restent un peu spartiates mais 2022 devrait permettre un aménagement plus rationnel de l'espace offrant aux Fériciens un accueil sécurisé au domaine. Vous retrouverez l'ensemble des services proposés au sein de ces nouveaux locaux.

Je souhaite remercier l'ensemble des employés communaux et des bénévoles qui œuvrent chaque jour auprès de l'équipe municipale pour vous offrir un accueil efficace pour l'ensemble de vos démarches administratives et postales.

Les restrictions sanitaires formatent l'organisation de nos festivités... Chacune d'entre elles présente une situation particulière. Nous mettons tout en œuvre pour les maintenir dans le respect des règles sanitaires ; l'exercice n'est pas simple et génère souvent incompréhension et frustration. Merci de votre compréhension.

L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le dimanche 9 janvier 2022 pour les traditionnels vœux qui auront lieu à la salle des fêtes à 16h.

Jean-Luc Germain
Maire de Féricy



Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

Il faut présenter les documents originaux suivants :

- Votre ancienne carte d'identité ;
- Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- En cas de perte ou vol : copie intégrale d'acte de naissance ;
- Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne sur :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>.

D'autres pièces peuvent être exigées selon votre cas.

+ d'infos :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>
Associations : mise à disposition des salles communales

Démarches administratives pour les associations

Dans le cadre de leurs activités, il est fréquent que les associations fériciennes aient besoin d'utiliser une salle communale. La commune met donc à disposition de ces associations ses différentes salles (petite salle des fêtes, grande salle des fêtes, salle de la Source).

Néanmoins, il convient de rappeler le règlement mis en place :

Chaque association demandeuse devra au préalable compléter et signer une convention de mise à disposition de salle communale dans un délai d'un an au plus et un mois au moins avant la date concernée et s'y conformer.

Associations : demande de subvention communale

Dans le cadre de sa compétence la commune peut soutenir financièrement des associations locales ou non qui mènent des actions d'intérêt général.

Il est rappelé que l'attribution d'une subvention est soumise à la libre appréciation du conseil municipal. Elle est facultative, précaire et conditionnelle.

L'association doit déposer un dossier de demande de subvention (type Cerfa) qu'elle peut télécharger sur internet (Formulaire 12156*05) et qui devra être déposé accompagné de toutes les pièces justificatives avant le 1er Février de l'année N en mairie.

Les conditions de dépôt des demandes et d'attribution des subventions sont définies par un règlement d'attribution des subventions validé par la Préfecture et qui peut être retiré en mairie.

Ordures ménagères

Par convention avec le SMITOM, chaque foyer doit être doté dès février 2022 de conteneurs réglementaires pour les ordures ménagères.

De la même façon que la dotation en conteneur jaune (pour le carton et les emballages plastiques), un conteneur gris a été proposé gratuitement à chaque foyer et sa taille est proportionnelle au nombre de personnes occupant l'habitation.

Si vous n'avez pas réceptionné ce conteneur, manifestez-vous en mairie.

Important : nous vous informons qu'à compter de février 2022, seuls les conteneurs réglementaires seront ramassés par le SMITOM.

Par ailleurs, à partir de janvier 2022, il n'y aura plus qu'un seul ramassage des ordures ménagères le jeudi et l'évacuation des encombrants se fera sur rendez-vous auprès du SMITOM voir le flyer du SMITOM joint à la Lettre de Féricy.

TRAVAUX

Projets d'aménagement et autres travaux

Cantine

Après consultation de plusieurs cabinets d'architecture, le choix de la municipalité s'est porté sur le cabinet Marc BRICET, basé à Bourg-La-Reine, intervenant dans toute la France et possédant des références dans des projets similaires, notamment en Seine et Marne (<https://mbricet.archi>). Plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu, en présence du SDESM et des élus en charge du dossier, afin de définir l'état de l'art avant de démarrer la conception et le dessin du restaurant scolaire.

En accord avec Monsieur Christian POTEAU, Maire de Machault, et les élus du RPI, les statuts de ce dernier sont en cours de modification afin de formaliser la présence d'une cantine sur chacune des écoles.



Réfection de la cage d'escalier de l'école : peinture et sol



Remise en peinture des lettres du Monument aux Morts et du Monument américain

■ ACTION SOCIALE

Lancement de la campagne de recensement pour les ateliers du PRIF (Prévention retraite en Ile-de-France)

Le Prif, partenaire des jeunes de plus de 60 ans ! Rester en forme après 60 ans et bien vivre sa retraite : cet enjeu de santé globale est au cœur du Parcours prévention que propose le Prif aux retraités d'Ile-de-France. Depuis sa création, le Prif a coordonné près de 5000 ateliers avec l'appui des partenaires opérateurs et locaux.

Aujourd'hui, la commune de Féricy souhaite proposer aux Fériciens de plus de 60 ans des RDV qui s'articuleront autour d'une conférence d'information puis d'un ensemble de séances en petit groupe de 12 à 15 personnes.

Comment ça marche ?

Les ateliers sont gratuits, ouvert à tous les fériciens de plus de 60 ans et se dérouleront à Féricy.

Les participants s'inscrivent sur différents ateliers qui comptent plusieurs séances.

Vous êtes conviés par les caisses de retraites en collaboration avec le PRIF et la commission Action Sociale de Féricy à participer à ces parcours de prévention autour de 5 ateliers qui apportent aux seniors des réponses concrètes, des outils et des astuces pour « bien vieillir » !

Pour ce faire, nous vous demandons de renseigner le questionnaire joint à la Lettre de Féricy et de le retourner en mairie avant le 15 février 2022.

Les ateliers seront organisés si le nombre de participants est suffisant.

Présentation des différents ateliers du PRIF :

Pour accompagner à la pratique d'activités physiques régulières

- Les ateliers + de pas – Marcher, c'est le pied !

Marcher c'est bon pour la santé et pour le moral. Au cours de cet atelier, des outils (podomètre, guide pédagogique, espace internet personnel) et conseil sont proposés pour progresser pas à pas et faire de la marche une alliée pour bien-vieillir.

Pour préserver son capital santé, rester en forme et stimuler sa mémoire.

- Les ateliers Mémoire – Donnez du peps à vos neurones !

Stimuler sa mémoire est essentiel à tout âge ! Ces ateliers donnent des techniques et des astuces pour travailler et entretenir sa mémoire au quotidien, sans en avoir l'air.

- Les ateliers du Bien-vieillir & Vitalité - Soyez l'acteur de votre santé !

Préserver son capital santé est essentiel pour bien-vieillir ! Au programme, des conseils pour développer les bons compor-

tements et tout savoir sur la forme et l'activité physique, l'alimentation, l'équilibre, le maintien du capital osseux, le sommeil, le bon usage des médicaments.

- Les ateliers de Prévention Universelle

Mémoire, activité physique, alimentation, hygiène de vie, estime de soi... Des ateliers qui proposent une approche globale et complète des différentes thématiques portées par le Prif.

Pour encourager l'utilisation des outils informatiques et d'internet

- Les ateliers Bien sur internet – Ayez le déclic

S'approprier les outils informatiques et internet est possible à tous les âges. Grâce à des exercices pratiques et un rythme adapté, vous serez accompagné pas à pas dans l'apprentissage des usages d'un ordinateur, d'une tablette et du web. Au programme de cet atelier : des exercices pratiques pour découvrir des outils informatiques, naviguer sur internet, communiquer sur le web via les mails, Skype, Facebook..., réaliser des démarches en ligne en toute sécurité.

Nous comptons sur votre présence et votre participation active pour faire vivre ses ateliers.

Les personnes intéressées qui n'ont pas ou plus de moyens pour se déplacer peuvent se faire connaître auprès de la mairie.

La commission Action Sociale.



VIE SCOLAIRE Rentrée du mois de septembre 2021

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles enseignantes de Machault :

Mme Logette, (enseignante des GS-CP et directrice de l'école de Machault)

Mme Girardey, (enseignante des PS-MS)

qui rejoignent Mme Dejaune, (enseignante des MS-GS)



Il y a cette année 81 élèves scolarisés sur Machault et 70 sur Féricy.

A Féricy, les 19 ordinateurs ont été livrés en septembre, et M Doré ancien professeur de physique donnera des cours de traitement de texte aux élèves de CM dès la mi-octobre.

Une grande première pour nos deux villages : le premier conseil d'école réunissant les deux équipes enseignantes a eu lieu le 15 octobre. Tous les projets ont été exposés : ils sont tous intéressants et ambitieux pour les enfants. Nous vous les présenterons dans nos prochaines publications.

Instruction scolaire au sein de la famille

La loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 a rendu l'instruction obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de 3 ans et jusqu'à 16 ans. Cette instruction peut être suivie selon le choix des personnes responsables de l'enfant, soit dans un établissement scolaire public ou privé, soit dans la famille.

Néanmoins, le choix de l'instruction dans la famille doit faire l'objet d'une déclaration écrite des personnes responsables auprès du maire de la commune de résidence et de la direction des services départementaux de l'éducation nationale au plus tard à la rentrée scolaire et doit être renouvelée chaque année.

De même, tout changement de résidence de la famille ayant choisi ce mode de scolarisation doit faire l'objet d'une déclaration sous 8 jours auprès du maire de la nouvelle commune de résidence et de la direction départementale de l'éducation nationale concernée.

Il est donc demandé à chaque famille concernée de faire parvenir, si ce n'est déjà fait, un courrier indiquant le choix d'une instruction scolaire au sein de la famille dès à présent. Un rendez-vous vous sera alors proposé pour compléter ensemble le document qui sera transmis à la direction des services départementaux de l'éducation nationale.

VIE ASSOCIATIVE Parole aux associations

L'Association Communale de Chasse Agréée de Féricy :

La chasse à Féricy se pratique sur une partie de l'espace communal le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 (petit gibier), et sans interruption pour la chasse du grand gibier.

L'ouverture générale de la chasse est fin septembre et sa fermeture fin février.

Sous la tutelle de Monsieur le Préfet l'association doit respecter une éthique.

Chaque actionnaire participe bénévolement à des travaux collectifs tels que l'entretien du site.

Les chemins communaux représentent une grande partie de cet entretien bénévole soit plus de 30 km. Chaque année l'ACCAF demande une participation communale (subvention) afin de couvrir certain frais matériels et de carburant, l'outillage est personnel, tracteur, taille haie, fourche, etc.

L'ACCAF a conservé cette chasse traditionnelle au chien d'arrêt, avec limitation de tir pour chaque espèce.

"La faune représente un patrimoine naturel, notre rôle principal consiste à protéger les ressources et appliquer une gestion cynégétique rationnelle."

L'esprit des chasseurs de Féricy n'a pas changé sur l'idée d'une chasse plus vraie, plus naturelle.

La Fédération des chasseurs de Seine et Marne apporte un soutien technique, elle subventionne des projets d'aménagements de certains espaces, par des plantations de haies arbustives, servant d'abris, ainsi que des cultures spéciales gibier (mélange de graines pour les oiseaux), apportant nourriture et un lieu de nidification.

Pour reproduire un gibier 100 % naturel, il est nécessaire que chaque utilisateur de la nature respecte la quiétude de la faune.

Afin de favoriser le travail de nos chiens " en période de chasse ", l'association lâche modérément des oiseaux d'élevage.



Dans le cadre du contrat passé avec la FDC77, (Fédération des Chasseurs), la région accorde une subvention de 10 209,43 € pour l'aménagement de certains chemins de plaine et du verger du Domaine de la Salle, cet espace sera dédié à la biodiversité et à l'éducation à la nature pour tous.

Féricy Culture Loisirs

Un cours de Salsa a ouvert en Octobre dans la salle des fêtes de Féricy.

Une quinzaine de personnes se retrouve chaque mercredi de 19h à 19h45 pour s'initier aux pas chaloupés de cette danse venue des Caraïbes.

N'hésitez pas à franchir le pas et vous frotter aux sonorités du "son" cubain pour retrouver un peu de la chaleur des tropiques sous nos cieux grisonnants !

L'association a réuni une soixantaine de personnes pour fêter l'arrivée du Beaujolais nouveau le 20 Novembre dernier.

C'est dans une ambiance musicale et festive, portée par le célèbre breuvage du Mâconnais (à consommer avec modération !) que les personnes présentes ont pu échanger des nouvelles sur la vie du village et danser jusqu'au bout de la nuit !



Association Les Quinconces

C'est parti pour le café des Quinconces !

Vendredi 22 octobre, l'association Les Quinconces a tenu son premier café dans la Salle des Fêtes.

Ouvert à tous, pour boire un verre, manger un morceau cuisiné maison, se retrouver, ce fut un chaleureux moment de rencontre et d'échange. Un grand merci à Pascal Doré qui a captivé l'attention des enfants et des adultes avec son activité d'observation scientifique.



Fédération Départementale des Foyers Ruraux De Seine-et-Marne

Depuis bientôt 10 ans le festival Contes en maisons organisé par la Fédération des Foyers Ruraux de Seine et Marne, accueille des conteurs professionnels et des conteurs en herbe dans des maisons-hôtes.

Cette année, bouleversée par la pandémie, le festival a eu lieu du 1 au 11 octobre avec des effectifs réduits mais avec quel enthousiasme !

La diversité des maisons-hôtes, la diversité des conteurs apportent un espace merveilleux où chaque conte ouvre une porte sur les rêves.

Nous notons une proximité relationnelle différente, chaleureuse et vraie après les contes au moment du partage des petits plats et des boissons.

Nous remercions particulièrement la fédération des foyers ruraux pour leur professionnalisme, leur gentillesse dans l'élaboration de ce festival.

Notre porte restera ouverte pour continuer la transmission des contes populaires et préserver ces moments si merveilleux.

Gérard et Marie-Annick Mandet.



RETOUR EN IMAGES

Les dernières festivités

FÊTE DE LA POMME

17 OCTOBRE



CONCERT DUO MOZAÏC

19 SEPTEMBRE



CONCERT TRIO ECLIPSE

10 OCTOBRE



FÊTE CHAMPÊTRE

26 SEPTEMBRE



SPECTACLE ROTOFIL

ORGANISÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

9 OCTOBRE



COLLECTE DE JOUETS

4 DECEMBRE



■ CHEZ NOS VOISINS

Dimanche 19 décembre

Concert de Gospel
Grisy-Suisnes - Eglise Notre Dame des Roses à 15 h 30

Pour retrouver tous les événements près de chez nous, n'hésitez pas à consulter le site de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Château : <https://www.briedesrivieresetchateaux.fr/agenda/>

■ DATES À RETENIR

VOEUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL
Dimanche 09 janvier 2022 à 16 h - Salle des Fêtes

NETTOYAGE DE PRINTEMPS
Samedi 09 avril 2022 à 14 h - Salle des Fêtes

■ INFO DERNIÈRE MINUTE

Le Portail de la Mairie vient d'être installé

Tout un symbole que ce portail qui vient d'être installé et qui ouvre les portes sur une nouvelle histoire, une nouvelle Mairie et nous l'espérons de nombreux projets !



Vous souhaitez participer à l'élaboration de la prochaine Lettre d'infos de Féricy, n'hésitez pas à nous transmettre votre article, vos idées et photos de recettes, vos suggestions de sorties, ou partager un souvenir de Féricy... :

contact@fericy.fr
communication@fericy.fr

IMPRESSION : MAIRIE DE FÉRICY

DIRECTEUR DE PUBLICATION : JEAN-LUC GERMAIN

RÉDACTION : DÉBORAH BREUILLE,
C. DJORDJEVIC - M.A. ET G. MANDET

CRÉATION GRAPHIQUE : PAUL ALLEYRAT

PHOTOS : VIRGINIE GARNOTEL, PAUL ALLEYRAT

DISTRIBUTION : L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

CONTACT : COMMUNICATION@FERICY.FR

**COMMANDEZ
LES GOODIES FÉRICY !**
DIRECTEMENT EN MAIRIE
OU PAR MAIL : mairie.fericy@wanadoo.fr

**AU PROFIT DE LA
RESTAURATION
DE LA TOITURE DE
L'ÉGLISE STE OSMANNE**

MAIRIE DE FÉRICY
1 ROUTE DE BARBEAU
77133 FÉRICY
01 64 23 85 26
WWW.FERICY.FR
MAIRIE.FERICY@WANADOO.FR